



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le prix national Stars & Métiers 2022 récompense trois artisans au parcours exemplaire

Paris, le 7 décembre 2022

Hier soir s'est tenue au Mobilier national à Paris, la remise nationale des prix 2022 Stars & Métiers, co-organisée par CMA France et Banque Populaire. Cet événement national a récompensé trois artisans pour leur savoir-faire, leur réussite en matière d'innovation, de responsabilité sociétale et de croissance. A l'occasion de cette 15^e cérémonie, Nathalie Gerrier dirigeante de *Handirect Services* et d'*En 10 saveurs*, a été consacrée « Artisan de l'année » 2022.

Cette cérémonie fut l'occasion de faire découvrir aux lauréats ainsi qu'aux invités présents l'exposition « Le Chic ! » dédiée aux arts décoratifs et mobilier de 1930 à 1960. L'exposition met en valeur les savoir-faire d'une cinquantaine d'artisans et maîtres d'art qui ont contribué à la restauration des pièces exposées. Ce lieu emblématique a été spécialement choisi par Banque Populaire, mécène du Mobilier national, depuis 2021. Ce soutien témoigne ainsi de son attachement à la création, aux métiers d'art et à la culture.

Un prix qui allie excellence et savoir-faire

Le prix Stars & Métiers encourage l'excellence et l'innovation d'artisans passionnés par leur métier. Il récompense la capacité de ces entreprises artisanales à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire. Promouvoir les savoir-faire des femmes et des hommes du secteur de l'artisanat et libérer le potentiel d'innovation des métiers font partie des missions de CMA France et de Banque Populaire. Ensemble, elles ont créé, en 2007, le prix Stars & Métiers avec la volonté de valoriser ces parcours d'excellence et de leur donner toujours plus de visibilité, de susciter de nouvelles vocations.

Trois lauréats innovants et plein d'avenir

Trois lauréats dont l'« Artisan de l'année » 2022 ont été élus par le jury national. Chaque candidat a été présenté par une Banque Populaire régionale ou une Chambre de métiers et de l'artisanat régionale.

- **« Artisan de l'année » 2022 : Nathalie Gerrier dirigeante de *Handirect Services* et d'*En 10 saveurs* (La Garenne-Colombes, Hauts-de-Seine).** Tout démarre en 1996, sensibles à la question du handicap en milieu professionnel, Nathalie et Christophe son mari, créent l'entreprise *Handirect Services*, un centre de services administratifs externalisé qui emploie des personnes en situation de handicap. Ce centre multi-services effectue des prestations de routage/courrier et de back-office administratif pour le compte de clients tels que Veolia, SNCF, La Poste ... C'est la seule entreprise adaptée de France à s'être développée en franchise. Elle compte aujourd'hui 18 agences, emploie 180 personnes dont 80 % sont en situation de handicap, au service de 1 800 clients partout en France. En 2019, 23 ans après cette première aventure réussie, Nathalie et son mari décident d'étendre leurs services dans un tout autre domaine, celui de la

restauration. Ils créent alors *En 10 saveurs*, un restaurant-traiteur à Levallois-Perret. Durant l'épidémie de covid, ils ont développé un service de paniers gourmands distribués partout dans l'Hexagone pour mettre en avant l'artisanat français. *En 10 saveurs* emploie quatre jeunes en situation de handicap et forme également beaucoup de stagiaires afin de les préparer à la vie professionnelle. Pour leur engagement, les gérants se sont vu décerner les labels « Entreprise adaptée », « Commerçant responsable 2020 » et le prix « Espoirs de la Franchise 2006 ». Pour eux, l'avenir, c'est de continuer à aider les jeunes en situation de handicap en leur faisant rencontrer des managers d'entreprise, c'est aussi développer leurs prestations et créer un catalogue de formations dédiées au handicap.



@LaGriffe

Candidate présentée par la Banque Populaire Rives de Paris et la CMA Ile-de-France.

- **Lauréat 2022 : Mathieu Philippe, créateur des boulangeries-pâtisseries *Mathieu & Co* (Hem, Nord).** Après une formation professionnelle en pâtisserie, il s'engage dans un « tour de France » chez Les Compagnons du Devoir, puis part en Pologne et en Lituanie afin de développer ses connaissances. En 2010, de retour en France, il ouvre sa première boulangerie-pâtisserie à Hem où il propose une gamme de viennoiseries, de pains artisanaux et de pâtisseries réalisées à base de produits locaux. Son pari est gagnant, la population locale salue ce retour aux saveurs d'antan. En 2017, il finit d'ailleurs lauréat des Hauts-de-France de l'émission de M6 « Meilleur boulanger de France ». C'est en 2014 qu'il ouvre sa deuxième boulangerie-pâtisserie à Lille, puis en 2020 qu'il s'implante à Marcq-en-Barœul pour faire de sa troisième boutique son site principal de production et y ouvrir un espace de restauration. Sa clientèle est composée de particuliers, de restaurateurs ainsi que de revendeurs ou de petits supermarchés. Souhaitant transmettre son savoir, il reçoit chaque année une dizaine de jeunes provenant de CFA et des Compagnons du Devoir. Cet entrepreneur est également très attaché au bien-être de ses salariés et à l'évolution de leurs compétences. Partisan de l'anti-gaspillage, Mathieu offre ses invendus aux personnes nécessiteuses. Prochainement, il souhaite embaucher de nouveaux salariés et se doter d'un service de ressources humaines, développer une gamme de produits responsables et ouvrir de nouveaux points de vente en 2023 et 2025.



@LaGriffe

Candidat présenté par la Banque Populaire Nord et la CMA Hauts-de-France.

- **Lauréat 2022 : Maxence Blin, dirigeant de l'enseigne *Blindustry* (Caen, Normandie).** A peine âgé de 20 ans avec ses diplômes en poche, il débute sa carrière comme coiffeur chez Max, le salon familial tenu par ses parents. Après seulement 6 mois, il reprend les rênes du salon ; il décide de le transformer et de le moderniser en y ajoutant un barber shop. Afin de gagner en visibilité, il convainc l'équipe de football de Caen de venir découvrir son salon et crée l'événement sur les réseaux sociaux en postant des photos de ses clients footballeurs. Cette opération lui permet d'attirer sa clientèle cible, des hommes âgés de 25 ans en moyenne. En 2017, il propose à ses clients un service de prise de rendez-vous en ligne 24h/24 et 7j/7. En 8 ans, Maxence a multiplié les ouvertures de salons dotés de barber shop. Il compte aujourd'hui 12 salons employant 60 collaborateurs répartis dans 3 départements (le Calvados, la Manche, la Seine-Maritime). En 2019, il lance sa propre gamme de produits destinés aux hommes pour l'entretien de leur barbe. Maxence est très impliqué dans la vie locale. Il cherche à créer de l'emploi et à accompagner ses salariés dans leur carrière professionnelle. Il forme chaque année de nombreux apprentis, ces derniers représentent 20 % de l'effectif de son entreprise. Récemment, il a créé son propre centre de formation « Max et Traditions » afin d'offrir une seconde chance à des jeunes en reconversion professionnelle. Maxence souhaite continuer à se développer en ouvrant des salons notamment à Paris et en créant son propre réseau de franchise, ainsi que de nouveaux produits dédiés à la beauté masculine.



@LaGriffe

Candidat présenté par la BRED-Banque Populaire et la CMA Normandie.

Pour aller plus loin : starsetmetiers.fr/

#StarsetMetiers #Artisanat #ArtisanatFrançais #ÉconomieCirculaire

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,7 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

À propos de CMA France

CMA France est la tête du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). En lien avec les organisations professionnelles, les CMA développent des missions de service public et une expertise à destination des chefs d'entreprise artisanale, des jeunes ou encore des créateurs et repreneurs d'entreprises qui bénéficient ainsi au quotidien de la force d'un réseau et ce à toutes les étapes de leurs projets. Et fort de ses 137 centres de formation, le réseau des CMA forment chaque année plus de 110 000 apprentis, les artisans de demain ! Enfin, les CMA renforcent leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Marine Robin : 01 58 40 44 12 / 06 11 66 78 17

marine.robin@bpce.fr - groupebpce.com

banquepopulaire.fr



Contact presse CMA France

presse@cma-france.fr

www.artisanat.fr

